

Martin Messika, Politiques de l'accueil : États et associations face à la migration juive du Maghreb en France et au Canada des années 1950 à la fin des années 1970, (Rennes : Presses de l'Université de Rennes, 2020) 270 pp., ISBN : 978-2753577510.

Le premier livre de Martin Messika, basé sur sa thèse de doctorat, est une infusion bienvenue dans le domaine de l'histoire juive nord-africaine au Canada et en France. Ayant complété son doctorat en 2016 entre Montréal et Paris, Messika lui-même s'insère dans l'espace migratoire qu'il étudie. Avec ce livre, trois articles, un chapitre et plusieurs autres contributions, Messika s'affirme comme un expert de la migration juive nord-africaine.

Politiques de l'Accueil compare les processus, les politiques et les expériences migratoires des Juif.ve.s marocain.e.s, tunisien.e.s et algérien.e.s en France et au Canada, principalement à Paris et à Montréal. Le livre se concentre sur les associations juives qui ont facilité l'immigration de ces Juif.ve.s ou qui visaient à leur fournir une assistance à leur arrivée – la « Jewish Immigrant Aid Service (JIAS) » au Canada, le « Comité d'Action Sociale Israélite de Paris (CBIP/CASIP) » en France et la « Hebrew Immigrant Aid Society » (HIAS) à l'échelle internationale. La principale innovation archivistique de l'ouvrage est l'utilisation d'une sélection de dossiers personnels des migrants ayant utilisés ces associations, 424 de la JIAS et 415 du CBIP/CASIP, entre les années 1950 et 1970. À travers cet échantillon Messika soutient de manière convaincante que le rôle de l'État peut être surestimé dans les récits de la migration juive nord-africaine, et que les associations ethniques-religieuses ont intercédé et même influencé les politiques d'États. L'auteur critique également les catégories qu'il utilise, examinant dans quelle mesure la JIAS ou le CBIP/CASIP fonctionnaient – ou cherchaient à être perçus – comme des organisations « juives ». En plus des dossiers, Messika utilise également la correspondance entre les agences juives et le gouvernement, des journaux, et des entretiens avec des ancien.ne.s employé.e.s des agences étudiées.

Le livre est divisé en sept chapitres, une introduction et une conclusion, et contient une annexe qui décrit les dossiers de la JIAS et le CBIP/CASIP utilisés. Une bibliographie des sources primaires et des sources secondaires apparaît à la fin. L'introduction et le premier chapitre posent les bases théoriques et méthodologiques, fournissant un aperçu de l'histoire des Juif.ve.s en Afrique du Nord et de leurs contextes politiques respectifs au milieu du siècle. Messika analyse les pays d'accueil potentiels de ces migrant.e.s – un pouvoir postcolonial (la France) et un pays cherchant activement à être convenablement « peuplé » (le Canada). L'introduction pose également la question centrale de l'historien : comment « le travail des associations ainsi que le cadre politiques dans lequel elles s'inscrivent dessinent des politiques d'accueil des minorités juives maghrébines » (p. 22) ?

Le Chapitre 1 présente la HIAS et décrit ses plans pour l'immigration juive maghrébine. Messika suggère que si les marocain.e.s « occidentalisés appartenant à la classe moyenne » ont été ciblés pour immigrer au Canada, les tunisien.e.s « dans le besoin » étaient vraisemblablement orientés vers la France. De plus, il note que, bien que leur langue Française ait été utilisé pour plaider en faveur de leur intégration au Canada, c'est plutôt la crainte pour la sécurité de ces populations qui justifie le programme de la JIAS. Le Chapitre 2 décrit l'évolution du contexte de l'immigration au Canada entre 1956, lorsque les négociations de la JIAS avec le gouvernement canadien ont mené à un programme spécial permettant aux Juif.ve.s nord-africain.e.s de s'y installer, et 1967, lorsque les lois discriminatoires du Canada sur l'immigration ont été remplacées par le système de points, remettant en question le rôle de cette association. Dans ce chapitre, Messika fournit une description technique du mécanisme de la migration juive nord-africaine au Canada qui, bien que longtemps référencée et évoquée dans l'historiographie juive canadienne, n'a jamais été publiée avec autant de détails.

Dans le Chapitre 3, Messika détaille le rôle de la JIAS dans l'immigration juive nord-africaine au Canada après la révision de ses lois sur l'immigration. Il compare ce contexte à celui de la France qui, après la deuxième guerre mondiale, n'a connu aucune discrimination géographique et a maintenu jusqu'en 1974 des conditions relativement accessibles permettant aux ancien.ne.s « protégé.e.s » d'obtenir des visas de travail. Démystifiant les récits d'une migration juive nord-africaine unidirectionnelle, Messika note au contraire que cette migration est caractérisée par des aller-retour fréquent entre la France et les pays d'origine, et que vingt-deux pour cent des immigrant.e.s de son échantillon au Canada avaient d'abord déménagé en France. Le Chapitre 4 présente l'histoire des services sociaux de Montréal et de Paris, avec une attention particulière à ceux des communautés juives et de leurs agences d'immigration respectives. De plus, ce chapitre expose les objectifs de chaque agence d'immigration pour l'intégration réussie de leurs client.e.s. Par exemple, alors que la JIAS cherchait à ce que les immigrant.e.s nord-africain.e.s « s'adaptent » au Canada, le CASIP/CBIP espérait que les Juif.ve.s d'Afrique du Nord serviraient de « sang nouveau » à un judaïsme français trop « marqué par la laïcisation » et récemment épuisé par la Shoah. Tous les deux, cependant, ont étayé leurs raisonnements en invoquant la crainte pour la sécurité de ces communautés en Afrique du Nord.

Dans le Chapitre 5, l'auteur se concentre sur la dynamique entre l'aide de l'État et les activités des organisations juives. Il conclut qu'au Canada, la garantie que la JIAS assumerait la responsabilité des nouveaux immigrant.e.s était déterminante pour prouver au gouvernement qu'ils ne deviendraient pas des charges publiques, et donc pour leur permission de s'établir au Canada. Cet accord a fonctionné pendant plusieurs années après que le Canada a révisé ses lois sur l'immigration en 1967. L'enquête de Messika sur la correspondance entre la JIAS, HIAS et le gouvernement canadien révèle à quel point l'accord semi-formel dépendait de la compréhension

mutuelle – et parfois même d’une mauvaise compréhension – du rôle de la JIAS dans l’immigration juive. En France, le CBIP/CASIP a eu tendance à offrir l’essentiel de son assistance aux ressortissants non-français.e.s, référant les Français.e.s à l’État et renforçant ainsi les responsabilités universalistes de ceci envers ses citoyen.ne.s. De manière fascinante, Messika remarque que l’État français a reconnu le rôle des organisations juives dans l’immigration juive, et même que les fonctionnaires de l’État ont parfois refusé des services sociaux aux ressortissant.e.s juif.ve.s d’Afrique du Nord de nationalité française en raison des catégories coloniales persistantes qui considéraient la population juive légalement séparée, c’est-à-dire soumise au droit colonial et non français.

Le Chapitre 6 aborde les caractéristiques internes des organisations juives à l’étude. Il détaille les critères des organismes pour offrir une aide monétaire et offre des statistiques utiles sur le montant d’argent offert à Paris et à Montréal. Le chapitre démontre l’écart entre l’aide aux citoyen.ne.s Français.es et aux autres à Paris, et offre des exemples éclairants de rencontres entre travailleur.se.s sociaux.les et nouveaux immigrant.e.s à Montréal. Les extraits cités par Messika du bulletin d’information de la JIAS, ainsi que les interactions avec les travailleur.se.s sociaux.les, sont particulièrement émouvants. Bien que l’auteur n’ait pas utilisé un langage inclusif, il est quelque peu sensible à la question alors qu’il met en lumière les biais genrés de la JIAS, qui favorisait l’emploi des maris. Complétant les récits bien documentés de l’aide fournie par la JIAS à la communauté séfarade à cette époque, ces témoignages reflètent également les tensions qui imprègnent les histoires orales séfarades et les relations intra-juives de Montréal.

Le Chapitre 7 est le plus créatif et, par conséquent, le plus réussi de Messika. Il vise à comparer la façon dont les nouveaux immigrant.e.s ont exprimé leurs émotions et la façon dont la JIAS et le CBIP/CASIP les ont invités – ou pas – à le faire. Messika critique la façon dont les émotions sont représentées dans les dossiers et considère à la fois le contexte des individus demandant une aide financière, ainsi que les attitudes des travailleur.se.s sociaux.les face aux expressions de tristesse, de colère et de crainte de leurs client.e.s. Il conclut que si les émotions des immigrant.e.s ressortent souvent dans les rapports parisiens, à Montréal les expressions d’émotions étaient mises en sourdine par les travailleur.se.s sociaux.les ou étaient même considérées comme des tentatives de manipulation. Bien que l’historien note que nous ne devons pas prendre ces dossiers au pied de la lettre, la nature personnelle des récits en fait la contribution la plus passionnante et aide à une compréhension nuancée et expérientielle de la migration nord-africaine au Canada et en France.

Messika conclut que ses recherches révèlent une réalité migratoire plus complexe que le récit d’une rupture « brutale » de « l’exode » pourrait nous laisser croire. Il réitère le rôle des associations privées dans les migrations, alors que l’on pense être uniquement orientées par les politiques étatiques. Dans l’ensemble, le livre est clair, malgré quelques choix confus concernant la structure des phrases, et présente de

manière convaincante son argument. Cela dit, on remarque l'absence d'une réflexion au sujet de la recherche comparative dans l'étude de l'histoire et de la migration juives nord-africaine. Des sujets tels que l'essentialisation persistante de la citoyenneté coloniale dans l'historiographie, l'héritage du colonialisme pour les Juif.ve.s après la migration, ou l'utilisation des sources pour un compte rendu statistique de la migration juive nord-africaine au Canada (qui échappe encore à l'historiographie juive canadienne), auraient été les bienvenus, même dans un chapitre séparé. De plus, l'absence de références à la Révolution Tranquille en tant que contexte critique dans le cas du Québec est curieuse. Malgré ces critiques, *Politiques de l'Accueil* est sans aucun doute une des plus riches contributions au domaine de l'histoire juive canadienne en ce qui concerne les Juif.ve.s nord-africain.e.s au cours des dernières années et mérite tous les éloges pour son originalité et sa créativité.

Roy Shukrun

McGill University